

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1<sup>re</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-neuvième (49<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 18 septembre 2018, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant.

- Présents :
- M. Michael Averill
  - M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet
  - M<sup>me</sup> Martine Bertrand
  - M<sup>me</sup> Julie Boisvert
  - M. Paul Calce
  - M<sup>me</sup> Nancy Desjardins
  - M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault
  - M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard
  - M. Marc-Antoine Lachance
  - M. Erik Laperle
  - M<sup>me</sup> Nadine Le Gal
  - M<sup>me</sup> Josée Longchamp
  - M. Benoit Rochon
  - M<sup>me</sup> Patricia Tremblay
- Invités :
- |   |   |
|---|---|
| M. François Adam, directeur général               | Institut du véhicule innovant   |
| M. Alain Aubuchon, directeur                      | Direction de la vie étudiante   |
| M. Ando Ballaman, adjoint à la direction          | Direction générale et Affaires corporatives                                   |
| M <sup>me</sup> Carole Bradley, directrice        | Direction des finances et de l'approvisionnement                              |
| M <sup>me</sup> Isabelle Côté, enseignante        | Vice-présidente de la commission des études                                   |
| M <sup>me</sup> Chantal Henri, directrice         | Direction des ressources humaines   |
| M <sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale | Centre de développement des composites du Québec                              |
| M. Stéphane Marcoux, directeur                    | Direction des ressources matérielles  |
| M. Patrick Verstraelen, directeur                 | Direction de la formation continue, services aux entreprises et international |
- Excusées :
- M<sup>me</sup> Line Boucher
  - M<sup>me</sup> Julie Paquette
  - M<sup>me</sup> Mélanie Laroche
- Secrétaire :
- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| M <sup>me</sup> Diane Bournival, coordonnatrice | Service des affaires corporatives |
|---|-----------------------------------|

## 01.01 Adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum, souhaite la cordiale bienvenue aux membres et invités et souligne l'arrivée de deux nouvelles administratrices, M<sup>mes</sup> Mirelle Beaudet et Nancy Desjardins, membres issus du personnel enseignant. Celles-ci se présentent après l'habituel tour de table. Par la suite, le président déclare l'assemblée ouverte (18 h 35).

Le président poursuit en procédant à la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à celui-ci :

### Ordre du jour

01.01	Adoption de l'ordre du jour
01.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 juin 2018
01.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 juin 2018
01.04	Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 15 et 29 juin 2018 ainsi que les 14 et 21 août 2018
01.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études
01.06	Rapport de la commission des études du 12 septembre 2018
01.07	Résolution – Plan de travail 2018-2019 du Centre de développement des composites du Québec
01.08	Résolution - Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec
01.09	Résolution – Plan de travail 2018-2019 de l'Institut du véhicule innovant
01.10	Résolution – Bilan final des priorités institutionnelles 2017-2018
01.11	Résolution – Révision du budget du fonds des investissements 2018-2019
01.12	Résolution – Nominations des membres de la commission des études 2018-2019
01.13	Résolution – Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration issu des étudiants diplômés d'un programme d'études techniques
01.14	Élections : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidence</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité de déontologie</li> <li>• Vice-Présidence</li> <li>• Comité d'appel</li> <li>• Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études</li> </ul>
01.15	Résolution – Rapports d'évaluation 2017-2018 de la directrice générale et de la directrice des études
01.16	Résolution – Objectifs professionnels 2018-2019 de la directrice générale et de la directrice des études

01.17	Informations : <ul style="list-style-type: none"><li>- Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier</li><li>- Évaluation des assemblées</li><li>- Possibilités de stationnement pour les membres</li></ul>
01.18	Levée de la séance

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 septembre 2018, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### **01.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 juin 2018**

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M<sup>me</sup> Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 juin 2018, tel qu'il a été présent ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### **01.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 juin 2018**

Il n'y a pas de suivi à apporter à ce procès-verbal.

---

#### **01.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 15 et 29 juin 2018 ainsi que les 14 et 21 août 2018**

Les membres ont pris connaissance de ces procès-verbaux et ils n'ont pas de question à formuler à propos de ceux-ci.

## **01.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études**

---

### ➤ **Président**

Le président, M. Paul Calce, a assisté le 6 août dernier à la conférence de presse où la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Hélène David, a annoncé le déménagement futur du Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT) dans une infrastructure toute neuve dont la superficie sera de 1 885 m<sup>2</sup>. L'assistance comptait une centaine d'acteurs ayant contribué à la création et au développement du CCMT. Des représentants de la Direction des infrastructures du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) étaient également présents. Une rencontre est prévue la semaine prochaine entre des membres du Collège et de la Ville de Mont-Tremblant afin de poursuivre les démarches relatives à la construction de ce nouveau campus.

Le 5 septembre dernier, les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études se sont réunis pour être en mesure de livrer les rapports qui seront présentés ce soir.

### ➤ **Directrice générale**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, a procédé à la signature de l'acte de vente du Manoir de Belle-Rivière en faveur de la Ville de Mirabel, le 22 juin dernier.

M<sup>me</sup> Le Gal, tout en poursuivant son implication au sein de plusieurs conseils d'administration [Institut du véhicule innovant, Musée d'art contemporain des Laurentides, Fédération des cégeps et fondations du Collège et du Centre collégial de Mont-Laurier (CCML), etc.] siègera prochainement à titre d'administratrice de l'Université du Québec en Outaouais.

La directrice générale a rencontré la MRC des Laurentides pour discuter d'un projet de recherche portant sur les produits forestiers non ligneux. Elle a aussi assisté à une réunion avec des représentants du Centre intégré de santé et de services sociaux afin de discuter de diverses collaborations et de divers dossiers communs. M<sup>me</sup> Le Gal a représenté le Collège à la chapelle ardente de feu Paul Gérin-Lajoie, père du système d'éducation public et universel, qui eut un impact sur la création des cégeps.

M<sup>me</sup> Le Gal précise que c'est tout près de 5 000 étudiants qui ont franchi les portes du Collège pour la rentrée de la session d'automne, rentrée qui fut précédée de l'accueil des membres du personnel par le comité de direction, et ce, dans chacun des campus. M<sup>me</sup> Le Gal a assisté à la commission des études et à la rencontre des responsables de la coordination départementale et des programmes afin de présenter les priorités institutionnelles de l'année en cours. Elle a participé à deux comités de sélection, un pour l'embauche du directeur des opérations du Centre de développement des composites du Québec et l'autre pour l'embauche du nouveau directeur adjoint des études, Service des ressources didactiques et gestion des programmes.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en préparation à la légalisation du cannabis et il fut décidé que le Collège n'adoptera pas de règlement ou de politique spécifique. Une formation sera offerte à l'ensemble du personnel lors de la semaine d'études. La directrice générale termine son rapport en mentionnant qu'un comité œuvre à l'élaboration d'une politique pour contrer les violences à caractère sexuel. Celle-ci doit être adoptée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

➤ **Directrice des études**

La directrice des études, M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, a poursuivi les rencontres avec l'ITHQ pour le développement du programme Techniques de gestion hôtelière qui sera offert au CCMT. M<sup>me</sup> Tremblay a confirmé la participation du Collège, lors d'une rencontre avec les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides, à leur campagne automnale *À go on lit!* La directrice des études est également membre du comité de sélection pour l'embauche du nouveau directeur adjoint des études, Service des ressources didactiques et gestion des programmes. Avec les membres du comité de direction, elle a participé à l'accueil du personnel dans chacun des campus. Des activités de la rentrée ont également eu lieu pour la Direction des études.

Le CCML discute avec un partenaire et un enseignant de chimie pour l'élaboration d'un projet de recherche pour la transformation de résidus du bouleau. La Fondation Paul-Gérin-Lajoie permettra la réalisation de stages en milieu autochtone pour les techniques humaines. Elle participera, la semaine prochaine, à la commission des affaires pédagogiques, qui comporte un ordre du jour ambitieux.

---

**01.06 Rapport de la commission des études du 12 septembre 2018**

---

La vice-présidente de la commission des études, M<sup>me</sup> Isabelle Côté, présente le rapport de la rencontre tenue le 12 septembre dernier. Elle relate les avis émis lors de cette séance.

---

**01.07 Résolution – Plan de travail 2018-2019 du Centre de développement des composites du Québec**

---

La directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), M<sup>me</sup> Janic Lauzon, expose le plan de travail de l'année en cours.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), pour fins de reddition de comptes, doivent produire annuellement certains documents, dont leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des annexes budgétaires S008 et S049, les plans de travail des CCTT doivent inclure des activités en lien avec le modèle SYNCHRONE, entre autres et être approuvés par une résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2018-2019 du Centre de développement des composites du Québec est présenté aux membres du conseil d'administration par M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M. Erik Laperle, propose :

« d'adopter le plan de travail du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) pour l'année 2018-2019, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du CDCQ et qu'il soit diffusé selon les exigences des annexes S008 et S049 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la convention de partenariat du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ».

### **C.A. 01 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **01.08 Résolution - Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec**

---

CONSIDÉRANT que la Direction générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) est consciente de la valeur de la propriété intellectuelle, de l'intégrité en recherche, de la confidentialité et de l'impartialité et qu'elle accorde une attention particulière aux conflits d'intérêts, réels, potentiels ou apparents.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de sa certification ISO 17025, le CDCQ s'est engagé à mettre en œuvre un processus afin de prévenir la participation à des activités qui pourraient réduire la confiance en ses compétences, son impartialité, son jugement et son intégrité opérationnelle et visant à assurer la protection des informations confidentielles de ses clients.

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale, présente le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) mis en place lequel recommande que tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration soient tenus de signer annuellement le formulaire FORC-012 ou d'obtenir une résolution adoptant les engagements du formulaire FORC-012.

CONSIDÉRANT que le processus est expliqué et que le formulaire FORC-012 est présenté aux membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que l'adoption de la résolution ci-dessous équivaut à l'endossement par les membres du conseil d'administration des engagements du formulaire FORC-012.

M<sup>me</sup> Julie Boisvert, appuyée par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« d'endosser le processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité (PQL010) ainsi que les obligations contenues dans le formulaire FORC-012 lequel sera présenté à tout administrateur qui joindra le conseil d'administration en cours d'année et de notifier tout changement de situation à la Direction générale du Collège ».

### **C.A. 02 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**01.09 Résolution – Plan de travail 2018-2019 de l'Institut du véhicule innovant**

---

M François Adam, directeur général de l'Institut du véhicule innovant (IVI), présente le plan de travail 2018-2019 et de l'état du projet de nouvelle infrastructure.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, pour fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu des annexes budgétaires S008 et S049, les plans de travail des CCTT doivent inclure des activités en lien avec le modèle SYNCHRONE, entre autres et être approuvés par une résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2018-2019 a été adopté par le conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant (IVI).

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2018-2019 répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ce document étant limitée aux personnes concernées au MEES et au MÉSI.

M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le plan de travail 2018-2019 de l'Institut du véhicule innovant (IVI), tel qu'il a été présenté par la Direction générale de l'IVI et que ce document soit diffusé selon les exigences des annexes S008 et S049 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la convention de partenariat du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ».

**C.A. 03 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**01.10 Résolution – Bilan final des priorités institutionnelles 2017-2018**

---

M<sup>me</sup> Nadine Le Gal rappelle qu'il y a eu quelques corrections depuis la présentation du bilan provisoire des priorités institutionnelles 2017-2018 alors que l'année scolaire n'était pas encore terminée.

CONSIDÉRANT que le comité de direction, dans une volonté de cohérence, a proposé aux membres du conseil d'administration d'adopter un bilan provisoire des priorités institutionnelles 2017-2018 en même temps que l'adoption des priorités institutionnelles 2018-2019.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration, lors de l'assemblée du 23 mai 2018, ont adopté le bilan provisoire des priorités institutionnelles 2017-2018 (C.A. 36 - 2017-2018).

CONSIDÉRANT que l'année 2017-2018 est maintenant terminée et que le comité de direction a procédé à la mise à jour de son bilan afin de présenter aux membres du conseil d'administration une version finale.

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale, présente aux membres du conseil d'administration les éléments modifiés.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« d'adopter le bilan final des priorités institutionnelles pour l'année 2017 2018, tel qu'il a été présenté par la Direction générale ».

#### **C.A. 04 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **01.11 Résolution – Révision du budget du fonds des investissements 2018-2019**

---

CONSIDÉRANT que le budget 2018-2019 a été présenté et adopté par le conseil d'administration le 23 mai 2018.

CONSIDÉRANT que le budget présenté au conseil d'administration se chiffrait à un montant de 1 400 000 \$ pour le volet mobilier, appareillage, outillage, bibliothèque (MAOB) et à un montant de 2 592 900 \$ pour le volet réfection, amélioration-transformation et déficit d'entretien (RATDE).

CONSIDÉRANT que les allocations budgétées étaient sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.

CONSIDÉRANT que le Conseil du Trésor a approuvé les allocations en août 2018 et que les montants diffèrent significativement des estimations.

CONSIDÉRANT que le budget révisé est présenté au conseil d'administration et qu'il se chiffre à un montant de 2 097 900 \$ pour le volet MAOB, à un montant de 811 700 \$ pour le volet plan d'action numérique (PAN) et à un montant de 3 274 100 \$ pour le volet RATDE.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, propose :

« d'adopter le budget révisé du fonds des investissements 2018-2019, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement et la Direction des ressources matérielles ».

#### **C.A. 05 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.



**01.12 Résolution – Nominations des membres de la commission des études  
2018 2019**

---

CONSIDÉRANT l'article 3 du Règlement n° 15 relatif la commission des études.

CONSIDÉRANT que les membres sont nommés lors de la séance du conseil d'administration, suite à une recommandation de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants ou après désignation par leur groupe respectif pour les autres membres.

CONSIDÉRANT que la liste des membres désignés, incluant la provenance, qui formeront la commission des études 2018-2019 a été déposée dans les documents afférents de l'assemblée.

M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, appuyée de M. Erik Laperle, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études 2018 2019 du Cégep de Saint-Jérôme les personnes mentionnées sur la liste présentée par la Direction des études, incluant les membres substitués pour certains postes advenant un congé longue durée, et ce, en conformité avec l'article 3 du Règlement n° 15 relatif à la commission des études ».

**C.A. 06 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**01.13 Résolution – Nomination d'un nouveau membre du conseil  
d'administration issu des étudiants diplômés d'un programme d'études  
techniques**

---

M<sup>me</sup> Diane Bournival explique le processus de sélection et présente la recommandation du comité exécutif.

CONSIDÉRANT que M<sup>me</sup> Stéphanie Gareau, membre issue des étudiants diplômés du Collège dans d'un programme d'études techniques, a terminé son deuxième mandat à la fin de l'année 2017-2018.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'une nouvelle personne qui occupera le siège réservé à un membre diplômé du Collège dans un programme d'études techniques.

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été effectué et que trois personnes ont répondu.

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a agi à titre de comité de sélection, le 14 septembre 2018, et a analysé les trois candidatures.

CONSIDÉRANT que le comité exécutif recommande de façon unanime la candidature de M. Denis Bertrand afin qu'il soit nommé au conseil d'administration pour occuper le siège réservé à un membre diplômé du Collège dans programme d'études techniques.

CONSIDÉRANT que le mandat est d'une durée de trois ans en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et qu'il peut être renouvelé une seule fois de façon consécutive.

M. Michael Averill, appuyé par M. Erik Laperle, propose :

« de recevoir le rapport du comité exécutif et de nommer M. Denis Bertrand au conseil d'administration du Cégep de Saint Jérôme afin d'occuper le siège réservé à un membre diplômé du Collège dans un programme d'études techniques, et ce pour un mandat de trois ans ».

### **C.A. 07 (2018-2019)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **01.14 Élections :**

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| • Présidence            | • Vice-Présidence  |
| • Comité exécutif       | • Comité d'appel   |
| • Comité de déontologie | • Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études |

Les membres nomment M<sup>me</sup> Diane Bournival à titre de présidente d'élection et M. Ando Ballaman à titre de scrutateur et secrétaire d'élection.

#### ➤ **Présidence**

M<sup>me</sup> Diane Bournival rappelle qu'en vertu du Règlement n° 1 relatif à la régie interne du Cégep de Saint-Jérôme, seuls les membres provenant de l'externe sont éligibles à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Boisvert, propose la candidature de M. Paul Calce, au poste de président.

M<sup>me</sup> Bournival demande s'il y a d'autres propositions. Aucune autre proposition n'est reçue. Elle demande à M. Paul Calce s'il désire agir à titre de président pour la prochaine année, ce qu'il accepte.

La présidente d'élection déclare :

**M. Paul Calce, élu par acclamation, président du conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'une année.**

➤ **Vice-présidence**

M. Paul Calce, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Boisvert, propose la candidature de M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard. La présidente d'élection, constatant qu'il n'y a pas d'autre proposition, confirme l'acceptation de M<sup>me</sup> Girard et déclare ensuite :

**M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, élue par acclamation, vice-présidente  
du conseil d'administration, pour un mandat d'une année.**

➤ **Comité exécutif**

Conformément au Règlement n° 4 relatif au comité exécutif, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres dudit comité.

Ce dernier est composé du président du conseil d'administration et de la directrice générale, tous deux nommés d'office, de deux membres externes, dont la vice-présidente et de deux membres du personnel, incluant la directrice des études.

À la fin de l'exercice 2017-2018, le comité exécutif était composé de M<sup>mes</sup> Line Boucher, Patricia Tremblay, Anne-Marie Girard et Nadine Le Gal ainsi que de MM. Paul Calce et Marc-Antoine Lachance.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres qui composeront le comité exécutif pour l'année 2018-2019, avec le président du conseil, la vice-présidente, la directrice générale et la directrice des études.

M<sup>me</sup> Line Boucher, absente ce soir, a acheminé un courriel à la secrétaire du conseil l'informant de son intention de solliciter un nouveau mandat à titre membre du comité exécutif. M<sup>me</sup> Bournival procède à la lecture de ce message.

M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, appuyée par M. Michael Averill, propose la candidature de M<sup>me</sup> Line Boucher à titre de membre provenant de l'interne.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée de M<sup>me</sup> Julie Boisvert, propose la candidature de M. Marc-Antoine Lachance à titre de membre de l'externe.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La présidente d'élection déclare que le comité exécutif pour l'année 2018-2019 sera composé de :

**M<sup>me</sup> Line Boucher, membre de l'interne  
M. Marc-Antoine Lachance, membre de l'externe  
M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale  
M. Paul Calce, président du conseil**

➤ **Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études**

Conformément au Règlement n° 11 relatif à la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation du directeur général ou du directeur des études, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres dudit comité.

Ce dernier est composé du président du conseil d'administration nommé d'office, de la directrice générale qui s'ajoute à ce comité lors de l'évaluation de la directrice des études ainsi que de deux membres externes.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres qui composeront, avec le président du conseil et la directrice générale lors de l'évaluation de la directrice des études, le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études pour l'année 2018-2019.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé de M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, propose la candidature de M. Michael Averill.

M. Michael Averill, appuyé par M<sup>me</sup> Mirelle Beaudet, propose M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard.

Comme il n'y a aucune autre candidature et que les membres acceptent que leur nomination respective soit reconduite. La présidente d'élection déclare que les personnes dont le nom apparait ci-après formeront le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études pour l'année 2018-2019 :

**M. Paul Calce, président**  
**M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard**  
**M. Michael Averill**  
**M<sup>me</sup> Nadine Le Gal (en ce qui concerne la directrice**  
**des études).**

➤ **Comité de déontologie**

Conformément au Règlement n° 18 relatif au code de déontologie des administrateurs, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie, qui est composé du président et de deux autres membres, dont l'un doit être un membre du personnel et l'autre un membre externe du Collège.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres qui composeront, avec le président du conseil, le comité de déontologie pour l'année 2018-2019.

M. Michael Averill, appuyé par M. Marc-Antoine Lachance, propose la candidature de M. Erik Laperle et de M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, lesquelles acceptent celle-ci.

La présidente d'élection déclare que les personnes dont le nom apparait ci-après formeront le comité de déontologie pour l'année 2018-2019 :

**M. Erik Laperle, membre du personnel**  
**M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, membre externe**  
**M. Paul Calce, président du conseil d'administration**

➤ **Comité d'appel**

Conformément à l'article 35 du Règlement n° 14 relatif au Code de vie du Collège, le conseil d'administration nomme, chaque année, les membres du comité d'appel.

Ce dernier est composé de quatre membres externes au Collège. Lors de chaque demande de révision ou séance, au moins deux membres doivent être présents.

M. Paul Calce, appuyé par M<sup>me</sup> Josée Longchamp, propose la réélection, en bloc, des quatre membres qui composaient ce comité. Aucune autre candidature n'est proposée.

Après avoir vérifié leur acceptation, la présidente d'élection déclare que les personnes dont le nom apparaît ci-après formeront le comité d'appel pour l'année 2018-2019 :

**M<sup>me</sup> Julie Boisvert, membre externe**  
**M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, membre externe**  
**M<sup>me</sup> Sophie Filiatrault, membre externe**  
**M. Michael Averill, membre externe**

#### **01.15 Résolution – Rapports d'évaluation 2017-2018 de la directrice générale et de la directrice des études**

---

M. Paul Calce présente le rapport d'évaluation de la directrice des études. M<sup>me</sup> Patricia Tremblay témoigne de ses impressions relativement aux objectifs fixés ainsi qu'aux défis relevés cette année. Pour les délibérations, la directrice des études quitte la salle.

Le rapport d'évaluation de la directrice générale est ensuite présenté. M<sup>me</sup> Nadine Le Gal a poursuivi sa grande implication au sein de la communauté. La complémentarité des deux directrices est soulignée. La directrice générale quitte pour les délibérations.

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études se sont réunis afin d'évaluer si les objectifs professionnels fixés pour l'année 2017-2018 ont été atteints.

CONSIDÉRANT le rapport présenté par les membres du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études aux membres du conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Josée Longchamp, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Boisvert, propose :

- « - d'adopter le rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2017 2018 de M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale, tel qu'il a été présenté par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ;
- d'adopter le rapport d'évaluation des objectifs professionnels 2017 2018 de M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études, tel qu'il a été présenté par un membre du comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ».

#### **C.A. 08 (2018-2019)**

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **01.16 Résolution – Objectifs professionnels 2018-2019 de la directrice générale et de la directrice des études**

---

CONSIDÉRANT que le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études s'est rencontré afin de fixer les objectifs professionnels respectifs de chacune d'elles pour l'année 2018-2019.

CONSIDÉRANT que les objectifs professionnels proposés sont en lien avec le Plan stratégique et de réussite 2014-2019 ainsi qu'avec le plan de travail de chacune de ces directions.

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études relatives aux objectifs professionnels de la directrice générale, M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, pour l'année 2018-2019.

CONSIDÉRANT la proposition présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études relatives aux objectifs professionnels de la directrice des études, M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, pour l'année 2018-2019.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, propose :

« - d'adopter la proposition d'objectifs professionnels 2018-2019 à assigner à M<sup>me</sup> Nadine Le Gal, directrice générale, en lien avec le Plan stratégique et de réussite 2014-2019 et le plan de travail de la Direction générale, telle qu'elle a été présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ;

- d'adopter la proposition d'objectifs professionnels 2018-2019 à assigner à M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études, en lien avec le Plan stratégique et de réussite 2014-2019 et le plan de travail de la Direction des études, telle qu'elle a été présentée par le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études ».

### **C.A. 09 (2018-2019)**

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **01.17 Informations**

---

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :** M<sup>me</sup> Nadine Le Gal rappelle que l'activité Souper concert Blues au profit de la Fondation du CCML aura lieu le 30 septembre prochain.
- **Évaluation des assemblées :** Les résultats de l'évaluation ont été déposés sur la plateforme Atlas pour consultation. Ils seront présentés et discutés lors de la prochaine assemblée du conseil.
- **Possibilités de stationnement pour les membres :** La demi-lune devant le Collège doit dorénavant être utilisée uniquement à titre de débarcadère. Les membres prennent connaissance d'un plan illustrant les lieux possibles pour le stationnement.

**01.18 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M<sup>me</sup> Anne-Marie Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Desjardins, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 21 h 31.

Paul Calce  
Président

Diane Bournival  
Coordonnatrice du Service des affaires  
corporatives